

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27/04/2026

Le 27 avril 2026, les membres du conseil municipal de la commune de Boucieu-le-Roi se sont réunis à 18h30 dans la salle de la mairie.

Présents : Jean-Luc Laquet, Elodie Reynaud, Amandine Peyrouze, Thomas Belin, Frédéric Banc, Claire Bourdin

Absents excusés : Cyprien Coissieux, Raphaël Deschamps, Amandine Planel-Grail, Séverine Odant

Absents non excusés : Martine Raffini

Vote à l'unanimité pour rajouter à la séance du jour l'abrogation de la délibération n°2025-38 du 7 octobre 2025 et reporter la délibération nommant les membres de la Commission de Contrôle des listes électorales

Raphaël Deschamps a donné pouvoir à Thomas Bellin ; Séverine Odanta donné pouvoir à Jean-Luc Laquet ; Cyprien Coissieux a donné pouvoir à Frédéric Banc.

La démission de Mme Raffini a été refusée par la sous-préfecture car elle n'était pas signée.

Le quorum étant atteint, Jean-Luc Laquet ouvre et mène la séance.

Monsieur le Maire ajoute à l'ordre du jour une délibération concernant le stationnement.

Claire Bourdin est nommée secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 22 mars 2026

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

2. Compte Financier Unique – Election d'un président de séance

Monsieur le Maire propose au Conseil Frédéric Banc pour présider la séance pendant la présentation et le vote du CFU.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

Monsieur le Maire énonce au Conseil le code général des collectivités territoriales CGSCT qui présente le CFU. Jean-Luc Laquet se retire de la salle.

3. Compte Financier Unique – Budget communal

Frédéric Banc présente le budget communal de fonctionnement. L'excédent 2025 est de 183 407,02 €. Frédéric Banc présente le budget communal concernant les investissements. Le déficit d'investissement 2025 est de 52 816,16 €.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (7)

Jean-Luc Laquet revient et mène le reste de la séance.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2025 – Budget Communal

Monsieur le Maire propose au Conseil d'affecter le résultat de l'exercice 2025 sur le budget communal. Il propose d'affecter l'excédent de fonctionnement 2025 ainsi : au compte 02 excédent de fonctionnement reporté, on reporte 183 407,02 €.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

5. Vote des taux d'imposition 2026

Monsieur le Maire propose au Conseil de maintenir les taux actuels et cite les textes de lois relatifs. Les taux proposés sont donc inchangés par rapport à 2025.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33,96 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 70,93 %
- Taxe d'habitation : 9,23 %

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

6. Budget primitif 2026 – Budget communal

Monsieur le Maire présente au Conseil le budget communal 2026 :

- Fonctionnement – dépenses : Charges à caractère général, charges de personnel, virement section investissement (l'excédent à l'investissement est reporté) ; opérations d'ordre entre sections, autres charges de gestion courantes, charges financières, titres annulés sur excédent antérieur.
Total 2025 : 361 700,44 € / Total 2026 : 441 122,23 €
- Fonctionnement – recettes : Excédent antérieur reporté, atténuation de charges, produit des services, impôts et taxes, fiscalité locale, dotations et participations, autres produits gestion courante, produits financiers.
Total 2025 : 361 700,44 € / Total 2026 : 441 122,23 €
- Investissement – dépenses : solde exécution investissement reporté (51 816,16 € déficit reporté de 2025 suite à des travaux qui ont été effectués mais les subventions ne sont pas arrivées assez vite), opérations patrimoniales (suite à une erreur d'affectation dans le budget 2025, nous allons retrouver cette opération en recettes et en dépenses. Montant 159 422,77 €), remboursement d'emprunts, immobilisations corporelles, subventions d'équipements versés, immobilisations corporelles, immobilisations en cours.
Total 2025 : 264 617,21 € / Total 2026 : 425 780,21 €. L'écart est dû au réajustement réalisé.
- Investissement – dépenses : solde exécution investissement reporté, virement de la section de fonctionnement, opérations patrimoniales (la même qu'en dépenses), opérations d'ordre de transfert entre sections, dotations fonds divers réserves, subventions d'investissement, emprunts reçus.
Total 2025 : 264 617,21 € / Total 2026 : 425 780,21 €.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

7. Aide aux voyages scolaires 2026

Monsieur le Maire lit au Conseil le courrier de Mme Billot, cheffe d'établissement du collège Charles de Foucauld à Lamastre, dans lequel elle sollicite une subvention de la commune pour un voyage scolaire en Angleterre (400 € par élève) concernant un élève de la commune. Les attestations de participation seront fournies après le voyage.

Jean-Luc Laquet propose une subvention de 15 € par élève pour les voyages de moins de 150 € ; de 30 € pour les voyages dont le montant par élève s'élève à 150 € ou plus.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

8. Subvention école privée de Colombier-le-jeune

Monsieur le Maire lit au Conseil le courrier de la présidente de l'école privée Saint-Joseph de Colombier-le-jeune où 5 enfants de la commune de Boucieu-Le-Roi sont scolarisés. Dans le cadre de l'association avec la mairie de Colombier-le-jeune, l'école Saint-Joseph reçoit une

subvention de cette mairie pour les enfants résidants sur cette commune. Comme la réglementation l'impose, une subvention pour ces 5 enfants est demandée. Le montant de cette subvention doit être à la hauteur de celle versée par la commune de Colombier-le-jeune, soit 705,48 € par enfant, pour un total de 3 527,40 €.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

9. Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire lit au Conseil le texte de loi correspondant. Une liste de contribuables comportant 24 noms titulaires et suppléants doit être transmise à M. le directeur départemental des finances publiques de l'Ardèche. Les services fiscaux établiront la liste finale par tirage au sort. La liste est établie à partir de la liste électorale et des personnes payant leurs impôts sur la commune de Boucieu-le-Roi.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

10. Création des Commissions Municipales

Monsieur le Maire propose au Conseil de créer les commissions suivantes :

- Agricole
- Budget, finances, impôts,
- Urbanisme, patrimoine, environnement, voirie, salle Louis Ravel, chemin de randonnée
- Cadre de vie, fleurissement, village de caractère,
- Comité de jumelage, partenariat Maison Pierre Vigne
- Vie associative, culture, art, animation, tourisme, commerce
- Commission d'Appel d'Offres
- Affaires sociales, handicap, seniors

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

11. Composition des Commissions Municipales

Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder à la désignation des membres de chaque commission. Le maire est président de droit. Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder à l'élection des membres des commissions par un vote à main levée.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

Monsieur le Maire propose au Conseil de composer les commissions comme suit :

- Agricole : Raphaël Deschamps, Frédéric Banc

Contre : 0 Abstention : 2 Pour : 7

- Budget, finances, impôts : Thomas Belin, Frédéric Banc, Claire Bourdin

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

- Urbanisme, patrimoine, environnement, voirie, salle Louis Ravel, chemin de randonnée :
Amandine Peyrouze, Thomas Belin, Frédéric Banc, Claire Bourdin, Cyprien Coissieux

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

- Cadre de vie, fleurissement, village de caractère : Elodie Reynaud, Séverine Odant

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

- Comité de jumelage, partenariat Maison Pierre Vigne : Thomas Belin

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

- Vie associative, culture, art, animation, tourisme, commerce : Elodie Reynaud,
Amandine Peyrouze, Thomas Belin, Claire Bourdin, Cyprien Coissieux, Séverine Odant

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

- Affaires sociales, handicap, seniors : Amandine Peyrouze, Frédéric Banc, Claire Bourdin

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

- Commission d'Appel d'Offres : Frédéric Banc propose la liste suivante.
 - o Titulaires : Elodie Reynaud, Thomas Belin, Frédéric Banc
 - o Suppléants : Claire Bourdin, Amandine Peyrouze, Raphaël Deschamps

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

12. Désignation des délégués de la Commune participant au Collège d'arrondissement en vue de l'élection des représentants au Comité Syndical du Territoire d'Energie Ardèche (TE07)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant afin de représenter la commune au sein du collège d'arrondissement. Monsieur le Maire propose au Conseil Thomas Belin en qualité de délégué titulaire et Cyprien Coissieux en qualité de délégué suppléant.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

13. Désignation des délégués de la Commune au Syndicat Cance Doux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il convient de désigner deux délégués afin de représenter la commune au sein du Syndicat Cance Doux.

Monsieur le Maire propose au Conseil Thomas Belin et Raphaël Deschamps.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

14. Election d'un correspondant Défense

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que chaque commune doit désigner parmi les membres du conseil municipal un correspondant défense. Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation aux concitoyens aux questions de défense. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Monsieur le Maire propose au Conseil de désigner Raphaël Deschamps.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

15. Désignation du délégué élu au CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Monsieur le Maire invite le Conseil à se prononcer sur la désignation d'un délégué pour le collège des élus au CNAS auprès la collectivité a adhéré. Le CNAS est une association loi 1901 qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des fonctionnaires de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

Monsieur le Maire propose au Conseil de désigner Amandine Peyrouze.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

16. Travaux de voirie

Frédéric Banc présente les travaux de voirie restants à effectuer suite aux intempéries de 2023 : la route du Repos, la route du Cédron, la route des Combettes, la fin de la route de Ladreyt. Frédéric Banc présente deux devis : SCR pour 110 000 € et EVTP pour 149 000 €. Ces travaux devront être terminés avant la fin du mois de septembre.

Monsieur le Maire propose au Conseil de choisir l'entreprise SCR.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

17. Acquisition foncière de cinq parcelles : B236 ; B240 ; B241 ; B181 ; B182 lieu-dit La Côte et Les Cros

Monsieur le Maire propose au Conseil l'acquisition de cinq parcelles à côté du cimetière qui commence à être vétuste. Une parcelle est située derrière la salle des fêtes. Considérant que cette acquisition est d'intérêt général pour la commune, considérant que l'acquisition de ces parcelles permettraient l'agrandissement du cimetière, il est nécessaire pour la commune d'acquérir ces terrains d'une superficie de 87,10 ares pour un prix de 10 000 €, soit 1,15 € le m². Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation pour signer l'acte authentique et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

18. Autorisation d'échange voie des Combettes

Approbation d'échange de terrains d'emprise de la route des Combettes.

Par délibération du 20 janvier 2026, le conseil municipal a décidé de réaliser un échange de terrain pour modifier le tracé des Combettes situé en section C du plan cadastral. L'indivision HERELIER avait demandé à procéder à un échange d'une partie du terrain en vue du déplacement de l'assiette du chemin.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'approuver cet échange.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

19. Délibération concernant le stationnement pour les camping-cars

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il y a lieu d'abroger la délibération n°2025-38 ayant pour objet le stationnement des camping-cars et fourgons aménagés des résidents de la commune.

En effet, celle-ci est illégale (il aurait fallu rédiger un arrêté).

Monsieur le Maire demande au Conseil d'annuler la délibération n°2025-38.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité (9)

La séance est levée à 19h31.

Secrétaire de séance :
Claire Bourdin

Monsieur le maire
Jean-Luc Laquet